

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

détenus Question écrite n° 99679

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur l'introduction d'un système de « vidéo-parloir » en France. Ce dispositif, qui existe déjà dans certains pays, permet à la personne détenue loin de sa famille de maintenir des liens familiaux avec elle par le biais d'une tablette numérique fournie par l'administration. Il voudrait savoir quelle est la position du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. René Rouquet

Circonscription : Val-de-Marne (9e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 99679 Rubrique : Système pénitentiaire Ministère interrogé : Justice Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>4 octobre 2016</u>, page 7931 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)